

**Le « Dispositif d'appui aux activités et services d'utilité sociale » porté par
les Dispositifs Locaux d'Accompagnement (DLA)
un outil au service du développement local et de l'appui aux structures
d'utilité sociale :**

Ce dispositif est né à l'initiative conjointe de la Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP) et la Caisse des Dépôts (CDC). Animé au niveau national par l'AVISE (Agence pour la Valorisation des Initiatives Socio-Economiques) (Voir www.avise.org), ce dispositif s'appuie :

- au niveau départemental, sur les DLA chargés de l'accompagnements des associations dans leur démarche de consolidation. Il en existe 114 au niveau national ;
- au niveau régional, sur les Centres régionaux de ressources et d'animation (C2RA), chargés de l'animation et de la qualification des DLA, de la mobilisation et de la collaboration avec les acteurs régionaux (réseaux associatifs, collectivités, etc.). A ce jour, 19 C2RA sont en activité ;
- au niveau national, sur les 5 Centres nationaux d'appui et de ressources (CNAR), apportant une expertise et un appui sectoriels aux DLA et C2RA.

Ci-après la présentation de l'architecture complète du dispositif.

L'AVISE et France Bénévolat travaillent aux articulations et complémentarités possibles entre l'action des DLA et celle de France Bénévolat : pour les DLA, accompagner le développement des associations ; pour France Bénévolat, apporter aux associations une ressource rare, des bénévoles.

Les Centres, Antennes et Relais de France Bénévolat sont invités à consulter la carte des C2RA et DLA (voir site www.avise.org, onglet DLA) pour identifier des collaborations possibles et monter des partenariats locaux.